**FORMATION DES AIDANTS FAMILIAUX**

**Contexte de la formation :**

Le Pôle Santé propose un parcours de formation adaptés aux besoins des aidants familiaux non professionnels.

Le contenu et l’articulation de ces modules reposent sur le fait qu’une personne ayant des connaissances nécessaires pour tenir son rôle d’aidants résistera mieux au risque de burn out.

Le proche aidant, se sachant guidé, peut ainsi :

* Mieux se connaître pour connaître ses propres limites et identifier son niveau de fatigue et d’impatience,
* Savoir accompagner sans s’épuiser,
* Assumer ses responsabilités en réduisant le sentiment d’impuissance face à une situation stressante,
* Identifier les contours de son rôle qu’il est prêt à accepter ou pas,
* Conserver un niveau relationnel dans le « bien traitant »,
* Equilibrer vie professionnel et accompagnement d’un proche,

En intégrant les apprentissages proposés.

Les actions de prévention du burn out font partie intégrante des modules de formation.

Cette formation permet d’agir pour le maintien à l’emploi des personnes actives se trouvant dans l’obligation de s’occuper d’un proche en perte d’autonomie.

Elle est destinée à apporter uneaction structurante à destination des aidants de personnes atteintes de maladies neuro-évolutives, d’autisme, de handicap cognitif, psychique, de polyhandicap, de personnes vieillissantes ou atteintes de maladies invalidantes.

**Objectif de la formation : Rester en bonne santé et en forme pour tenir sur la durée**

**Niveau de qualification :**

Pour ce faire nous proposons un programme de formation d’une année pour que cette formation rentre dans le cadre des formations de professionnalisation de 70 à 150 heures, réparties sur une période maximale de 12 mois calendaires.

**Statut de la formation :**

C’est une formation de courte durée qui pourra entrer dans le cadre du CPF.
Validée par une attestation de compétences, elle permet aux salariés d'acquérir ou d'approfondir des compétences métiers dans le cadre de la formation continue.
Nous proposons des parcours de formations qui permettent d’accompagner les personnes dépendantes et leurs familles en bénéficiant d’un cadre de formation qualitatif de rigueur professionnelle.

L’enseignement est dispensé par des professionnels de santé formateurs et praticiens.

Cette formation permet à des chercheurs d’emploi de se spécialiser, pour pouvoir se substituer aux aidants familiaux en leur permettant des moments de répit.

**Public visé :**

**Concernant les aidants familiaux actifs non professionnels :** les personnes formées sont les salariés d’entreprise. Le but est qu’ils soient formés et accompagnés pour faciliter le maintien dans leur emploi en les aidants à conjuguer leur nouvelle responsabilité d’aidant. C’est ainsi leur

éviter le burn out dans un contexte très complexe dans lequel ils se retrouvent du jour au lendemain sans y avoir été préparés.

Le type d’accompagnement et de formation que nous proposons rentre dans le cadre de la réglementation Santé et Qualité de Vie au Travail (QVT).

**Prise en charge du financement de la formation :**

Par les OPCO des établissements prescripteurs cités précédemment : tout type d’établissements privés et public et d’entreprises du secteur privé.

Les formations de professionnalisation qualifiantes peuvent aussi être financées en partie par le Compte Professionnel de Formation (CPF) des collaborateurs d’entreprises.

Dans le contexte sanitaire, la subvention va servir à développer la diffusion digitale de la formation. Cette aide va permettre l’avènement d’une nouvelle façon de former, innovante par son côté technique, innovante par son organisation à distance et humaine à la fois en gardant le lien entre les participants.

**Originalité d’un dispositif de formation innovant :**

La covid a révélé le télétravail … et ses conséquences sociales et sociétales, mais aussi le vécu des proches aidants et notamment les actifs aidants.

C’est pourquoi PSPPE souhaite, avec son savoir-faire en formation, développer le projet de « Télé-aidance » le moyen dans un contexte épidémique, de repenser la formation en valorisant le digital et de développer un service centré sur les attentes et besoins des aidants.

**Le Verbatim est partie prenante et indissociable du programme de formation :**

L’innovation de cette formation tient au fait que Verbatim est au cœur de notre programme de formation et fait partie intégrante de la formation.

Pour suivre la formation les participants auront tout d’abord à télécharger l’application sur leur téléphone.

**Cela permet aux participants :**

* de s’approprier immédiatement le support digital pour qu’il fasse parti de leur quotidien dès la première session de formation,
* de traiter directement des thèmes d’ordre pragmatiques sans passer par trop de théorie au départ,
* de rompre l’isolement par le maintient d’un soutien à distance indispensable dès la première session et après la formation.

Toutes les sessions de formation sont prévues d’être dupliquées aussi bien à distance en formation interactive qu’en présentielle.

**La diffusion digitale de la formation aura plusieurs atouts concrets et pragmatiques :**

* qu’elle puisse se substituer à la formation en présentielle compte tenu du contexte sanitaire et du manque de disponibilité des aidants, notamment des aidants actifs,
* Assurer la pérennité de la formation grâce à la constitution de groupes sur les réseaux sociaux. La création d’une communauté sur Telegram par exemple permettra aux aidants de garder le lien après la formation, de s’enrichir mutuellement de leurs partages d’expériences,
* La formation restera partageable en ligne de façon permanente dès l’instant que les stagiaires seront inscrits à la formation et l’auront suive de façon complète,

Les ateliers ou les groupes de paroles en présentiels viendront en support quand nous pourrons les maintenir.

Par cette organisation Le « Serious Game » pédagogique est un élément de formation fédérateur et indispensable pour des communautés ciblées.
C’est suite à leur demande que nous avons eu l’idée de développer ce type d’organisation.